

La Dépêche du Midi - mardi 6 septembre 2022

locale

AG2i devient Manufacture de proximité et veut se développer



L'Atelier gersois d'innovation et d'insertion (AG2i) a décroché un nouveau label, précieux pour développer ses activités et devenir une vitrine de l'économie sociale et solidaire dans le Gers.

Agir durable fait un nouveau pas vers son objectif. Après avoir décroché, l'année dernière, le label de Pôle territorial de coopération économique, l'Atelier gersois d'innovation et d'insertion (AG2i) a été récemment nommé « Manufacture de proximité » par les ministères de la Transition écologique et de l'Écologie. Ce tiers-lieu innovant veut permettre à différents acteurs de se retrouver pour partager et innover autour de son domaine de prédilection.

« Nous voulons devenir la vitrine de l'Économie sociale et solidaire, tout en relançant une production semi-industrielle dans le réemploi du bois, du textile et du numérique, présente Christophe Loizon, directeur d'AG2i, dans le projet qui doit être rendu au mois d'octobre.

Ce label est une reconnaissance qui va nous permettre de travailler avec notre environnement direct. » Implantation, partenaires, marchés... Le plan d'incubation doit encore être finalisé mais le projet final est d'ores et déjà bien avancé.

Réemploi et réinsertion

Avec ce nouveau label, AG2i va également recevoir des financements, dont les montants ne sont pas encore connus : ils vont permettre l'achat de petits équipements spécialisés, dont une machine qui transforme le bois de palette en plateau, ainsi que des investissements dans les ateliers. Des travaux d'aménagement sont d'ailleurs déjà prévus, afin d'ouvrir les ateliers et de permettre à chaque salarié, grâce à des murs vitrés, de pouvoir observer, et donc découvrir, le travail de ses collègues.

Car la nouvelle Manufacture de proximité veut faciliter la collaboration et coopération, grâce notamment à ces investissements, avec des entreprises et des artisans locaux. « Nous restons évidemment concentrés sur le réemploi et voulons permettre aux employés de se réinsérer dans la vie professionnelle, indique le directeur. Cette coopération va permettre de faire découvrir différents métiers et, pourquoi pas, de donner envie de rejoindre une entreprise. Nous voulons donner la possibilité de coopérer sur la création artisanale issue de produits de réemplois ».

Le projet est actuellement dans sa phase d'incubation. Il bénéficiera, dès janvier 2023, d'un accompagnement dans le cadre des Manufactures de proximité, et devrait être en application en cours d'année 2023.

Lucie Lespinasse